

Le Plan fraîcheur

Rénover et végétaliser les lycées

Les lycées des Pays de la Loire appartenant au patrimoine régional, sont en première ligne face aux épisodes de chaleur et la Région a entièrement la main pour y remédier. Chaque été, des salles de classe se transforment en véritables fours, rendant les conditions d'apprentissage difficiles pour les élèves comme pour les personnels éducatifs. La Région doit accélérer l'adaptation de son patrimoine scolaire au changement climatique.

Nous proposons :

- un plan massif de rénovation thermique des lycées et des internats ;
- la végétalisation des cours et des espaces extérieurs afin de garantir des îlots de fraîcheur ;
- l'adaptation des bâtiments pour améliorer le confort d'été sans recourir systématiquement à la climatisation.
- Dans l'urgence et en attendant la réalisation des travaux lourds dans tous les établissements, l'équipement des lycées en climatiseurs, ventilateurs et autres dispositifs légers doit être la règle dès le printemps 2027, financé à hauteur de 2M€

L'investissement nécessaire est connu : environ 23 millions d'euros pour la végétalisation des établissements, sur la base des estimations réalisées dans d'autres régions, et 1,2 milliard d'euros sur dix ans pour la rénovation des lycées. Cela implique que la majorité régionale double l'effort actuellement consenti.

- **Adapter l'offre de transports régionaux :**

Les fortes chaleurs fragilisent le réseau ferroviaire : équipements électroniques en surchauffe, rails qui se dilatent, matériel roulant vieillissant, suppressions de trains et retards à répétition. Dans le même temps, les transports collectifs constituent une réponse essentielle aux épisodes caniculaires en permettant de limiter l'usage de la voiture et d'accéder à des lieux plus frais.

1. Créer un Pass fraîcheur

Le dispositif prendrait la forme d'un billet TER aller-retour à tarif unique :

- 5 € pour les moins de 26 ans ;
- 10 € pour les adultes ;

valable dans la journée, les week-ends lors des journées placées en vigilance canicule.

L'objectif est simple : permettre aux habitantes et habitants de rejoindre plus facilement le littoral, les espaces naturels ou les villes disposant d'équipements adaptés.

2. Renforcer à court terme l'offre de transports à destination du littoral

Alors que la précédente canicule a démontré l'impréparation de la Région avec les images de quais bondés à La Baule, la Région, autorité organisatrice, doit travailler d'urgence avec la SNCF à renforcer la réponse immédiate sur les lignes desservant le littoral (renforcement des personnels en gare et à bord, matériel plus capacitaire, ajout exceptionnel de trains,...) pour ne pas recréer la même situation. Au lieu de stigmatiser les ligérien·nes désireux légitimement de se rafraîchir, l'exécutif régional doit faciliter l'accès du plus grand nombre aux plages de la région.

3. Moderniser et renforcer le réseau TER au long court

Seulement deux rames commandées depuis le début du mandat, il nous faut plus de trains et un réseau rénové et vite ! Nous proposons d'engager rapidement le 130 millions d'euros contractualisés dans le cadre du CPER afin d'acquérir du matériel supplémentaire tout en augmentant les investissements dans les transports grâce à la mise en place du versement mobilité rural. L'objectif ?

- d'augmenter les fréquences sur les lignes les plus fréquentées ;
- Assurer la desserte ligne du territoire
- s'adapter au changement climatique, à l'augmentation de la demande

• **Protéger la santé des agents de la région et des jeunes apprenti·es :**

Les apprenti·es, stagiaires et jeunes de moins de 25 ans sont 2,5 fois plus exposés aux accidents du travail. Plus jeunes, parfois moins informés de leurs droits et davantage dépendants de leur employeur, ils doivent faire l'objet d'une attention particulière. La Région doit montrer l'exemple pour ses propres agentes et agents en adaptant l'organisation du travail lors des épisodes caniculaires.

Elle doit également prendre l'initiative auprès des structures qu'elle finance :

- l'envoi d'une consigne régionale à l'ensemble des CFA, écoles de production et entreprises accueillant des apprenti·es afin de rappeler les obligations et bonnes pratiques de prévention lors des épisodes de fortes chaleurs ;
- la mise en place d'un protocole de vigilance canicule dans les établissements de formation soutenus par la Région

- la réunion des CFA, des écoles de production, des représentants des employeurs et des organisations syndicales afin de définir des engagements communs pour mieux protéger les jeunes en formation

Face à des températures extrêmes, la prévention doit devenir une priorité de santé publique.

- **Garantir des refuges climatiques :**

Nous proposons la création d'un fonds régional permettant aux communes d'ouvrir ou de rénover des lieux pour les rendre frais et accessibles gratuitement (médiathèques, salles municipales, équipements sportifs).

Nous proposons également la réalisation d'une cartographie régionale des îlots de fraîcheur, accessible au public et intégrée aux outils d'information touristique et de mobilité.